



Paris le 25 avril 2006

## COMMUNIQUÉ

### **L'Agence Régionale de Développement d'Ile-de-France (ARD) et l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE) signent une convention de partenariat**

L'objet de cette convention est de mutualiser certaines compétences et activités et, plus précisément, de définir le cadre d'une coopération durable et fructueuse entre ces deux organismes associés du Conseil Régional d'Ile-de-France dans une perspective de développement durable.

Les équipes de l'ARD et l'ARENE ont ainsi planifié une série de projets communs qui seront mis en œuvre dès cette année et dont les grandes orientations portent sur :

**La mise en commun des ressources documentaires** ; des passerelles seront mises en place entre les deux organismes pour faciliter les échanges de documents, de photos et autres iconographies.

**La réalisation d'études et l'édition de documentation** ; l'ARD et l'ARENE pourront ainsi lancer conjointement des études, des analyses économiques et environnementales et des éditions en co-financements, avec l'appui d'autres partenaires éventuels. A ce titre une étude relative à un programme d'actions pour le développement des éco-industries va être lancé.

**L'organisation conjointe de séminaires et colloques** et en particulier pour mettre en valeur les travaux menés en collaboration. L'ARD a lancé en 2005 les « Rencontres Internationales des Eco-Activités et du Développement Durable », et y associera désormais l'ARENE.

**La participation à salons et manifestations** ; pour assurer la promotion de l'Ile-de-France sous l'angle des éco-activités par exemple sur les salons Pollutec, Americana ..

**L'appui aux projets régionaux d'intérêts communs**

L'ARD et l'ARENE sont amenés à intervenir en appui aux territoires d'Ile-de-France et coordonneront leurs efforts chaque fois que possible. Concernant ce volet spécifique, les deux organismes sont étroitement associés dans leur travail d'appui à la création et le démarrage de l'Ecopôle de Sénart. Il est envisagé une démarche conjointe afin de faire germer en Ile-de-France **de nouveaux lieux d'accueil axés sur les activités économiques «éco-responsables»**.

Cette convention de partenariat s'inscrit dans le cadre de la politique du Conseil régional d'Ile-de-France qui a fait du développement durable l'un de ses thèmes prioritaires.

#### **Contacts presse**

**Agence Régionale de Développement d'Ile-de-France**

Esther Zagury - Tél. : 01 58 18 69 53 - [ezagury@paris-region.com](mailto:ezagury@paris-region.com)

**Arene**

Muriel Labrousse - Tél. : 01 53 85 61 63 - [m.labrousse@areneidf.org](mailto:m.labrousse@areneidf.org)

**L'Agence Régionale de Développement d'Ile-de-France (ARD)** contribue à la croissance durable de l'Île-de-France et :

- accompagne les entreprises développant des projets d'investissement,
- assure la promotion de l'image économique et technologique de l'Ile-de-France à l'international
- aide à l'émergence et soutient les pôles de compétitivité et, plus généralement, contribue à l'organisation des filières économiques majeures
- diffuse l'information stratégique avec les acteurs du développement économique local
- participe au re-développement des territoires ou des sites en mutation.
- valorise le développement durable comme un enjeu économique majeur pour la Région

**L'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE)** constitue un centre d'expertise et de ressources francilien en matière de développement durable. A ce titre, elle mène des études prospectives et des opérations pilotes en partenariat étroit avec des collectivités locales et des professionnels. Ses thèmes d'interventions recouvrent en particulier l'activité économique et l'aménagement durable, ainsi que les éco-activités.

## Annexe : projets communs 2006 ARD / ARENE

### Axe éco-industries

- Participation de l'Arene à la mise en œuvre des « Rencontres Internationales des éco-activités et du développement durable » organisées par l'ARD : aide à la définition des thèmes, proposition d'intervenants, etc.
- Participation conjointe à l'étude « Filières éco-industrielle préventives en Ile-de-France – Elaboration concertée d'un programme d'actions à l'horizon 2015 ». *Cette étude fait suite à celle réalisée par l'Arene en 2005 « Les filières éco-industrielles préventives – Quelle stratégie en Ile-de-France - étude exploratoire » qui a permis d'identifier, sur la base d'un diagnostic, une dizaine de filières « préventives » et de proposer 3 scénarii visant, pour le plus ambitieux, un objectif de leadership européen en 2015 pour l'Ile-de-France. La nouvelle étude a pour objectif d'élaborer, avec les acteurs concernés, un programme d'actions permettant de placer l'offre francilienne sur une trajectoire compatible avec le scénario de leadership, compatible avec la perspective d'éco-région souhaitée par le Conseil Régional.*
- Opérations de promotion pour lesquelles un appui de l'ARENE pourra être demandée par l'ARD : MIPIM (mars 06, colloque), Convention d'affaires franco-allemande à Paris (juin 06), Salon Entsorga (octobre 06, Cologne) et Pollutec 2006 (nov-déc06, Lyon).

### Axes « écopôles-écoparcs »

- Travail autour de l'offre de lieux d'accueil de qualité axés sur l'accueil d'activités économiques « éco-responsables » :
  - ✚ Poursuite des actions conjointes engagées en 2005 en vue d'appuyer la définition, la création et le démarrage de l'Ecopôle de Sénart (77).
  - ✚ Edition du guide sur les « écopôles/écoparcs français et européens : exemples d'une réussite »  
*Sur la base de l'étude de benchmarking des écopôles en Europe réalisée par l'ARD en partenariat avec le SAN de Sénart, l'EPA Sénart et l'Arene en 2005 dans le cadre de la préparation du Séminaire européen du programme Encourage, édition d'un guide des « bons exemples » à l'usage des territoires et des entreprises : choix des exemples à retenir, rewriting/uniformisation/complément des fiches de cas, recherche iconographique pour illustration des cas, édition papier et mise en ligne du guide final. Cette action pourra être menée en partenariat avec l'EPA et le SAN se Sénart.*
  - ✚ Organisation d'une série de visite d'écopôles ou écoparcs européens (2 à 3 en 2006) : Turin, Hartberg, etc.  
Sensibilisation d'un groupe d'acteurs à identifier (collectivités, entreprises, professionnels, etc.) visant à leur montrer l'intérêt et la faisabilité de développer des lieux d'accueil de qualité dans ce domaine.
  - ✚ Des échanges d'informations auront lieu sur le suivi de l'étude réalisée par Fondaterra.
- Travail autour de la demande :
  - ✚ Lancement d'une étude prospective « quels marchés pour des lieux d'accueil de qualité axés sur l'accueil d'activités économiques "éco-responsables" ? »